

LE CONSEIL GÉNÉRAL *DE* LA COMMUNE *DE* LA VILLE DE RODEZ,

Aux Habitans du Département de l'Aveiron.

LE Conſeil général de la Commune de la ville de Rodez, conſidérant les horreurs & les attentats de tout genre, qu'ont produit les guerres de Religion, dont l'ambition, l'intérêt, la vengeance furent toujours les véritables cauſes, & la Religion toujours le prétexte; Juſtement allarmé des inſinuations perfides, des diſcours ſéditieux, des écrits incendiaires, qu'on répand dans la Ville & dans le Département pour ſéduire le Peuple & le porter à la révolte, pour lui perſuader que la Religion eſt en danger, & que la Religion lui commande de s'armer pour ſa défenſe; inſtruit par l'expé-

rience du paſſé, que de moindres cauſes ont ſouvent produit les plus grands maux ;

Le Conſeil général de la Commune de Rodez, croiroit ſe rendre coupable envers ſes Concitoyens, envers le Département, envers la Nation, s'il n'employoit tous les moyens qui ſont en ſon pouvoir, pour faire avorter les complots des ennemis du bien public, pour éteindre dans ſon origine, un feu qui pourroit embraſer tout le Royaume.

Oui, Citoyens, n'en doutez pas, ce ſont ceux qui juſqu'ici ont preſſuré le Peuple, qui ſe ſont engraiſſés de la ſubſtance du Peuple, qui vivant des abus, voudroient les perpétuer par la guerre civile ; ce ſont ces ennemis du bien public, qui ſe couvrant du maſque de la Religion, oſent vous dire qu'elle eſt perdue, comme ſi la ſainteté de ſa Morale ne devoit pas la faire triompher de toutes les attaques qu'on pourroit lui porter ; comme ſi ſon Divin auteur ne nous aſſuroit pas, que les portes de l'Enfer ne prévaudront jamais contr'elle.

Mais, qu'eſt-ce qui peut les autoriſer à répandre des allarmes ſur le ſort de la Religion ?

Nos auguſtes Repréſentans, n'ont-ils pas témoigné les plus vives ſollicitudes à l'égard de la Religion ? N'ont-ils pas décrété que les frais du Culte & l'entretien des Miniſtres ſeroient à la charge de la Nation, & déclaré cette dette la dette la plus ſacrée de l'État ? N'ont-ils pas relevé la partie la plus utile du Clergé, la ſeule qui communique avec vous, de cet état d'abaiſ-

sement dans lequel l'aristocratie du haut Clergé liguée avec le despotisme des Ministres, la tenoit depuis des siècles ? Ils ont, sans doute, abattu la tête orgueilleuse de cette aristocratie ; & ne se sont-ils pas en cela conformés aux règles de la plus saine Morale & aux préceptes de l'Evangile ?

Ils ont fait descendre les Puissans de leur Trône, & ils ont élevé les petits.

Et c'est d'après de telles réformes commandées par la Justice & par la Religion elle-même, qu'on ose dire que la Religion est perdue. Ah ! disons plutôt qu'elle est sauvée ; disons, espérons que nous la verrons sortir avec son premier éclat, des ténèbres, dont elle étoit enveloppée.

Les premiers de ses Ministres étoient des grands de la terre, & ils seront des Apôtres ; ils seront selon Dieu, & Dieu sera avec eux, & par eux il se communiquera à ses créatures.

Sur quoi donc se fondent ces prétendus défenseurs de la Religion, pour nous menacer de sa ruine ?

Une motion indiscréte paroissait devoir donner carrière à une discussion propre à exciter de grands troubles, à faire revivre ces temps d'horreur & de carnage, où la France armée contre la France, le Citoyen égorgeoit le Citoyen.

L'Assemblée Nationale, pleine d'un saint & véritable respect pour la Religion, & toujours guidée par les règles de la prudence & d'une sagesse profonde, après avoir pris en considé-

ration la motion qui lui a été faite, *de déclarer que la Religion Catholique est la seule dont le Culte public doit être autorisé en France, déclare que par respect pour l'Être-Suprême, & pour la Religion Catholique, Apostolique & Romaine, la seule qui soit entretenue aux frais de l'Etat ; elle ne croit pas devoir délibérer sur la motion.*

Quel hommage plus éclatant, peut-on rendre à la sainteté de notre Religion ? Et cependant les ennemis de la Patrie n'ont pas craint de répandre au nom de la Religion un écrit pernicieux, que la Religion condamne, & que la Nation désavoue ; un écrit qui a été le signal de ralliement de tous les malveillans & la source d'une foule de Libelles dangereux ; un écrit dans lequel nous avons la douleur de voir une partie de nos (*a*) Représentans protester contre les Décrets de l'Assemblée Nationale, comme si l'Assemblée Nationale n'étoit pas une, & pouvoit n'être pas une ; comme si la minorité d'une Assemblée délibérante pouvoit protester contre les Décrets de la majorité ?

Voilà, Citoyens, les suggestions qu'on employe pour arrêter l'essor de la volonté Nationale : voilà les moyens sur lesquels on fonde l'espoir d'une contre-révolution.

---

(1) Au reste, nous sommes persuadés, que dans le nombre de ceux qui ont signé ce trop fameux écrit, il en est plusieurs qui ont été de bonne foi. Déjà quelques uns d'entr'eux ont retiré leur signature.

Une contre-révolution ! la France pourroit-elle donc méconnoître les bienfaits ineſtimables de la conſtitution ? Pourrions-nous oublier que nous étions ſous le joug du deſpotiſme, & que nous ſommes libres ? Que nous étions opprimés par une feodalité tirannique, & que ſon règne eſt détruit ? Que nous gémiſſions depuis long-tems ſous l'impôt déſaſtreux de la Gabelle, & que cet impôt n'exiſte plus ? Que ſous le nom de Dîme, contribution établie dans ſon origine pour la ſubſiſtance des vrais Miniſtres des autels, l'entretien du Culte & le ſoulagement des Pauvres, on nous enlevoit le quart des fruits de nos labeurs, pour nourrir dans une molle oiſiveté une foule d'inutiles Bénéficiers, (*a*) & que cet abus eſt anéanti ? Que tous les jours la liberté pouvoit nous être ravie par des ordres arbitraires, & que ce danger eſt déjà loin de nous ? Que par l'ancien régime, le mérite étoit condamné à vivre dans l'obſcurité, & que déſormais lui ſeul ſera élevé à tous les emplois ?

Citoyens, ſachons apprécier tous ces avantages, n'en doutons pas, ce ſont les grands biens de la liberté qui font le déſeſpoir des détracteurs de la révolution.

(*a*) Nous n'avons garde de mettre dans cette claſſe nombre de vertueux Prélats, & autres dignes Eccléſiaſtiques, qui ſanctifient leurs richeſſes en les verſant dans le ſein des pauvres, & qui donnent à la fois l'exemple des bonnes mœurs & du patriotiſme.

Forcés dans leurs retranchemens, ils ont invoqué la Religion : ils voudroient nous persuader que pour se soutenir, la Religon a besoin du faste & de l'orgueil des richesses ; & pour les conserver ces richesses, qui faisoient la honte & le scandale de la Religion, ils voudroient nous armer les uns contre les autres, allumer le flambeau de la guerre civile, & nous réplonger dans les cachots du despotisme.

Que l'indignation soit le prix de leurs affreux desseins, qu'elle soutienne notre courage, & nous entretienne dans une salutaire méfiance ; mais ne passons pas les bornes d'une juste modération ; dédaignons la haine & la vengeance, ce sont les passions des ames foibles ; plaignons les de leurs erreurs, ils sont assez punis de n'être pas heureux du bonheur de tous ; tachons de les ramener par la douceur, & si nous ne pouvons détruire le préjugé qui les égare, forçons-les du moins par une conduite généreuse, à admirer les vertus que donne la liberté.

Signés. BESSIERE, *Maire* ; DELAURO DUBEZ ; CAVAZIEZ ; LOUBET ; VAISSETTES ; GARRIGUES ; REVERDIN ; AZEMAR, *Officiers Municipaux* ; RIOLS, *Procureur de la Commune* ; PUECH ; ROGERI, *cadet* ; ROZIER ; BATUT ; PORTIER ; TARAIRE ; CARRIÈR ; COSTES ; BRASSAT ; REVERDIN, *l'aîné* ; BAUREZ ; RICHAR ; DABLANC ; ENJALRAN, *Notables.*

ADRESSE

Du Conſeil général de la Commune de Rodez, à l'Aſſemblée Nationale.

MESSIEURS,

Pénétré de plus en plus, d'amour & de reconnoiſſance pour vos bienfaits, le Conſeil général de la Commune de Rodez, en vous préſentant un nouvel hommage de ces ſentimens & de ſon adhéſion à tous vos Décrets, vient vous faire part des meſures qu'il a cru devoir prendre pour écarter loin de ſes murs le monſtre du fanatiſme, que cherchent a y introduire les ennemis de la liberté.

Puiſſe l'adreſſe, dont nous avons l'honneur de vous envoyer copie, faire paſſer dans les ames de tous les habitans de ce Département la confiance qui eſt due à votre reſpect pour l'Être-Suprême, à votre attachement pour notre auguſte Religion !

Puiſſe-t-elle auſſi les enflammer de ce pur patriotiſme qui vous anime, & leur inſpirer à la fois cette fermeté inébranlable, & cette ſage modération dont l'heureux aſſemblage peut ſeul nous aſſurer la jouiſſance du bonheur que vous nous préparez !

Telles sont, nous croyons pouvoir vous l'assurer, MM., les dispositions de la Commune de Rodez.

C'est envain que l'orgueil humilié, l'ambition déçue, la soif de l'or qui en voit tarir la source, c'est envain que ces monstres font retentir à nos oreilles leurs affreux hurlemens; c'est envain que l'hipochrisie se couvrant du masque de la Religion, aiguise les poignards du fanatisme, allume ses flambeaux, la Commune de Rodez, ne confondra jamais la cause de la Religion, avec l'intérêt pécuniaire de ses Ministres.

Héritiers de la foi de nos peres, nous nous enorgueillissons de la dévise, que leur mérita leur piété & leur fidélité au Souverain; *Ruthena fidelis deo, Regique suo*; mais comme eux nous abhorrons le fanatisme, comme eux nous serons armés de méfiance & de courage, pour éloigner de nous ce terrible fléau, & si des factieux cherchoient à nous séduire, nous en ferions justice comme les Annales de Notre Ville nous attestent que le firent nos peres dans ces temps de trouble, où les guerres de la ligue ravagerent la France.

Mais pourquoi nous livrerions-nous à des pareilles craintes? Amis de la révolution, nos Concitoyens sont trop pénetrés des biens qu'Elle va leur procurer, les sentimens de vos bienfaits sont trop profondement gravés dans leurs cœurs, ils les ont Manifestés avec trop d'énergie, pour qu'on ose entreprendre de les séduire.

Vous avez, MESSIEEURS, rétabli

l'Homme dans ſes droits, & la Nation a été reintégrée dans ſa ſouveraineté ; par Vous le pouvoir exécutif a été circonſcrit dans les bornes qu'il n'auroit pas dû dépaſſer, & les Agents de ce pouvoir reſponſable envers la Nation n'en abuſeront plus ; graces à vos ſages Décrets, la liberté individuelle ne ſera plus menacée, nous ne devrons compte de nos actions qu'à la Loi, & il n'y aura plus des diſtinctions parmi les Citoyens de ce vaſte Empire, le mérite ſeul ſera élevé aux places éminentes, le Peuple élira ſes Chefs, ſes Adminiſtrateurs, ſes Juges & ſes Legiſlateurs ; vos lois dégageant les Miniſtres de la Religion d'un Dieu pauvre, ſouffrant & humilié des ſollicitudes temporelles, feront revivre parmi nous les temps apoſtoliques, les frais du Culte public de la Religion Catholique Apoſtolique & Romaine, l'entretien de ſes Miniſtres, mis au premier rang des dépenſes de la Nation, ne nous permettront plus de gemir ſur l'état indécent de certaines Egliſes, ni ſur celui de certains Paſteurs ; l'ordre dans les Finances, la ſuppreſſion des Impôts les plus déſaſtreux, la prochaine diminution des autres, la liberté & l'accroiſſement du Commerce, l'encouragement & la perfection de l'Agriculture, une bonne Éducation nationale, tels ſont les biens ſans nombre, que la nouvelle Conſtitution nous aſſure.

Perfectionnés, MESSIEURS, ce grand ouvrage du bonheur & de la félicité publique, ſecondés les vues paternelles d'un Roi Citoyen,

& comptés sur le respect, sur la vénération, l'amour & la reconnoissance des Habitans de la ville de Rodez, qui fidelles à leurs sements, exécuteront & feront exécuter vos Décrets.

Signés BESSIERE, *Maire*; DELAURO DUBEZ; CAVAZIEZ; LOUBET; VAISSETTES; GARRIGUES; RÉVERDIN; AZEMAR, *Officiers Municipaux*; RIOLS, *Procureur de la Commune*; PUECH; ROGERI, *cadet*; ROZIER; BATUT; PORTIER; TARAIRE; CARRIER; COSTES; BRASSAT; REVERDIN, *l'aîné*; BAUREZ; RICHAR; DABLANC; ENJALRAN, *Notables*.

P.S. Nous recevons dans le moment le Discours que M. l'Abbé Goutes, Curé d'Argillières, a prononcé le 10 Mai en quittant la Présidence, à l'Assemblée Nationale, nous nous empressons de le communiquer aux Municipalités du Département.

« MESSIEURS,

» Trop foible pour soutenir le fardeau qui m'avoit été imposé, j'avoue que c'est à vos bontés & à votre indulgence que je dois le peu de succès que je puis avoir eu dans la place éminente à laquelle vous maviez élevé.

Vous avez voulu, Meſſieurs, honorer en moi la Religion dont je ſuis le Miniſtre, & détruire par votre choix les mauvaiſes impreſſions que des méchans répandoient contre vous dans le public, en vous accuſant de vouloir la détruire dans le temps que vous combliez d'honneur ſes Miniſtres précieux, jadis ſi mépriſés, & que vous vous occupiez à leur procurer à tous une honnête ſubſiſtance, dont ils avoient été ſi long-temps privés. Ils ont voulu faire croire au Peuple que dépouiller des Miniſtres trop riches, des biens qu'ils poſſédoient, & dont la plupart faiſoient un mauvais uſage, c'étoit attaquer & détruire la Religion, & la motion de Dom Gerle n'a été que le prétexte dont ils ſe ſont ſervis pour cela ; comme ſi la Religion ne s'étoit pas établie ſans le ſecours des richeſſes ! comme s'il étoit au pouvoir des hommes de détruire & faire perdre cette Religion ſainte qui s'eſt établie malgré les oppoſitions des hommes & leurs paſſions ; que dis-je ? Malgré tous les efforts de l'enfer irrité ! comme ſi la pureté de ſa morale & les vertus de ſes Miniſtres n'étoient pas les ſeuls moyens que Dieu a employés pour l'établir, & les ſeuls capables de la faire reſpecter & triompher ſur la terre !

» Vos vues, Meſſieurs, ont été remplies en en partie ; différentes lettres que j'ai reçues de pluſieurs Provinces en ſont la preuve. Dieu veuille que vos intentions mieux connues pro-

842

duiſent par-tout le même effet, y rétabliſſent le calme & la tranquillité ſi néceſſaire au bien public, & n'interrompent point vos glorieux travaux » !

L'Aſſemblée Nationale a témoigné une approbation très-vive au Diſcours de M. l'Abbé Gouttes. Le Public qui rempliſſoit les Tribunes, a mêlé ſes applaudiſſemens à ceux de l'Aſſemblée.

A RODEZ,

De l'Imprimerie de MARIN DEVIC, Maître-ès-Arts, Imprimeur du Roi.